

14-2, Paris, Conférence de presse : Halte à une justice d'exception, abrogation de la loi Pleven !

écrit par Pierre Cassen et Christine Tasin | 6 février 2017

COMMUNIQUE DE RIPOSTE LAIQUE ET RESISTANCE REPUBLICAINE

Conférence de presse : Halte à une justice d'exception, abrogation de la loi Pleven !

Riposte laïque et *Résistance républicaine* ont répondu favorablement à l'invitation du *Collectif des Avocats Libres* et de son président, Maître Pichon, qui organisera une conférence de presse, le mardi 14 février, à partir de 19 heures, à l'Usic, 18, rue de Varenne, à Paris 7^e.

Prendront la parole :

Maître Frédéric Pichon, président du *Collectif des Avocat Libres*, qui démontrera le dangereux engrenage répressif dans lequel s'enfonce la France.

Guillaume de Thieulloy, président du *Salon Beige* et de plusieurs autres sites, qui expliquera la réalité des poursuites dont ses publications sont l'objet.

Richard Roudier, président de la *Ligue du Midi*, nous donnera une définition précise des libertés publiques qu'il convient de défendre.

Christine Tasin, Présidente de *Résistance républicaine*, décortiquera les enjeux du procès dont elle est l'objet, le 1^{er} mars prochain, devant la 17^e chambre, suite à ses propos « Islam assassin », prononcés au lendemain de l'assassinat des

deux gendarmes de Magnanville.

Pierre Cassen, fondateur de *Riposte laïque*, interviendra sur la justice d'exception qui le frappe, et sur les conséquences de la condamnation du président suisse de *Riposte laïque* par la justice française.

Jean-Yves Le Gallou ou Françoise Monestier, de *Polemia*, expliqueront que sans abrogation de la loi Pleven, dans le contexte actuel, plus aucun débat ne sera possible sur l'islamisation de notre pays ou sur l'immigration, sans que ceux qui s'y osent ne se retrouvent au tribunal.

Robert Ménard, maire de Béziers et fondateur de *Boulevard Voltaire*, a fait savoir qu'il enverra un message de soutien.

Il faut rappeler en effet que, en quelques semaines, Renaud Camus, Ivan Rioufol, Pascal Bruckner, Eric Zemmour, Georges Bensoussan, historien de la Shoah, Pierre Cassen, Christine Tasin, Robert Ménard, et bien d'autres anonymes se sont retrouvés traînés au tribunal, parfois lourdement condamnés, pour un simple délit d'opinion, maquillé en incitation à la haine par les maître-censeurs du politiquement correct.

Une interpellation des candidats à l'élection présidentielle, quant à leur programme sur cette question fondamentale pour la défense de la parole libre, en France, conclura cette conférence de presse.

Pierre Cassen et Christine Tasin

Laisserez-vous périr la liberté d'expression en France ?

https://www.change.org/p/les-citoyens-de-notre-pays-laisserez-vous-périr-la-liberté-d-expression-en-france?utm_source=embedded_petition_view